

Généralités

Le format généré à partir des applications correspond au format publié par la DGFIP dans le BOI-CF-IOR-60-40-20-20170607.

Les champs non gérés par l'application sont présents dans l'entête du fichier mais ne sont pas alimentés dans le détail des lignes (ex : date lettrage, Identité du client...)

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter les BOI ainsi que les FAQ : <u>http://www.impots.gouv.fr/portal/deploiement/p1/fichedescriptive_6980/fichedescriptive_6980.pd</u> <u>f</u>

http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/4895-PGP.html?identifiant=BOI-CF-IOR-60-40-20131213

Utilitaire de tests des fichiers.

La DGFIP met à disposition un utilitaire de vérification de la structure des fichiers, il est disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/dgfip/outil-test-des-fichiers-des-ecritures-comptables-fec

Préconisations i7 V8.50, i7 V9.xx et 100cloud

Paramètres de l'application

Pour limiter les erreurs de saisie et de numérotation il convient d'activer les options « Protection la zone N° de pièce » et « Appliquer une numérotation continue pour le fichier », (Menu Fichier, Paramètres sociétés, Comptabilisation, Règles de saisie).

Dans le cas contraire **<u>une extrême rigueur</u>** doit être observée dans la saisie des écritures afin de ne pas créer des pièces comptables DGFIP déséquilibrées.

Règles de saisie et gestion du FEC

Langue étrangère :

→ Proscrire l'utilisation d'informations en langue étrangère.

Libellé écriture *:

→ Il doit être systématiquement renseigné, et ce, quel que soit le journal.

N° facture *:

➔ Il doit être systématiquement renseigné, et ce quel que soit le journal et la pièce (une OD de paie doit comporter un numéro de facture, exemple PAIE0118).

Montant en devise :

➔ Ne pas utiliser la devise Euro dans une écriture alors que la devise de tenue de compte est l'Euro.

Code ISO de la devise :

→ Vérifier que les codes ISO sont présents sur toutes les devises (Paramètres sociétés, International).

Insertion d'une ligne d'écriture dans une pièce existante

➔ L'utilisation de la fonction « Visualisation d'une pièce » accessible par le bouton [Actions] ou via le menu contextuel est <u>obligatoire</u>.

Suppression d'une pièce comptable

➔ Il est conseillé d'imprimer cette pièce (Impression du brouillard de saisie en sélectionnant ce numéro de pièce), de le conserver et d'annoter la justification de la suppression de celle-ci. Cette dernière est en effet susceptible d'être demandée à l'occasion d'un contrôle fiscal.

Import des écritures, insertion via les Objets métiers ou driver ODBC

➔ Le N°pièce (EC_Piece) doit obligatoirement être présent et cohérent pour garantir l'équilibre des pièces.

Saisie en mode brouillard

➔ La saisie en mode brouillard est optionnelle, il est possible d'interdire la suppression des écritures (Menu Fichier, Paramètres société, Comptabilisation, Règles de saisie), « Autoriser la suppression des écritures » ne doit pas être activée.

* A partir des versions Sage 100cloud V3.10, nous vous incitons vivement à exploiter les fonctions de personnalisation de saisie en attribuant un caractère obligatoire à ces informations pour chaque type de journal.

🞽 Personnalisation en saisie - Ecritures comptables - Journal Achats 🚊 🗖 🗙					
 Ecritures comptables 	Zone à contrôler	Visible	Contrôle		
Journal Achats	N° facture	✓	Obligatoire		
Journal Ventes	Référence	✓	Aucun		
Journal Trésorerie	Libellé écriture	✓	Obligatoire		
Journal Général	Quantité	✓	Aucun		
Journal Situation Tiers Client	Montant devise	✓	Aucun		
	Controle date echeance	✓	Aucun		
	1				
Fournisseur					
Coloriá					
Salarie					
Autre					
			OK Annuler		

Validation des écritures

La Sauvegarde fiscale des données (option i7 V8.50) et toutes les procédures de clôture permettent de valider les écritures. La date de validation est une donnée très sensible qui apparaît dans le FEC.

Remarque : La Sauvegarde fiscale vous permet d'automatiser les procédures de clôture périodique, d'exercice, de production de tous les états comptables ainsi que des fichiers FEC sous la forme d'une archive signée. En exploitant cette fonction vous pouvez répondre immédiatement à toute demande de l'administration fiscale.

Quand valider les écritures et générer votre FEC ?

- → Au cours de l'exercice il est conseillé de générer une « Sauvegarde fiscale des données » accessible à partir du menu Traitement en sélectionnant l'option « Procéder aux opérations périodiques », au moment du dépôt de la TVA. Pour les factures réceptionnées après, la DGFIP précise qu'elles doivent être enregistrées au premier jour de la période suivante. Vous pouvez également exploiter à tout moment les fonctions de clôture des journaux, notamment en fin d'exercice, si vous avez besoin d'ajouter des écritures dans le processus de révision comptable postérieurement à la date d'envoi de la dernière déclaration de TVA. Le FEC provisoire peut également être généré à partir du menu Traitement, Fin d'exercice, Générateur fichier écritures DGFIP.
- → Au moment du dépôt de la liasse fiscale, il est conseillé de générer une Sauvegarde fiscale des données « Opérations périodiques » puis « Opérations annuelles ». Vous pouvez également exploiter à tout moment les fonctions de clôture des journaux pour valider les écritures. Toutes les écritures de l'exercice qui concourent à la détermination du résultat doivent obligatoirement être validées <u>avant</u> le dépôt de la liasse. Le FEC définitif (après clôture de l'exercice) peut également être généré à partir du menu Traitement, Fin d'exercice, Générateur fichier écritures DGFIP.
- La fonction « Pré-contrôles FEC » accessible à partir du menu Etat, Analyse et contrôles doit être systématiquement exploitée pour corriger les éventuelles erreurs de saisie <u>avant</u> de lancer la sauvegarde fiscale ou les fonctions de clôture.
- La fonction « Sauvegarder ma société » accessible à partir du menu Fichier/Outils doit obligatoirement être lancée <u>avant</u> tout traitement.

Imprimer son attestation FEC

Vous avez la possibilité d'imprimer une attestation stipulant que votre application est conforme aux exigences de l'Administration Fiscale dans le cadre de la génération du Fichier des Ecritures Comptables (FEC), sous réserve du strict respect de l'application des exigences comptables en application des textes concernés, (menu ?, Imprimer mon attestation de conformité FEC)

Précisions du fonctionnement de certains champs

Règles de calcul du numéro DGI : EC_NoCloture

En saisie d'écriture ou mise à jour comptable des écritures des applications tiers : Moyens de paiement, Immobilisation, Trésorerie et Gestion commerciale.

Ce champ est totalement indépendant de tout paramétrage de l'utilisateur, c'est une donnée non modifiable par l'utilisateur.

On applique une numérotation continue par journal/période dans la base de données.

Dans le fichier txt généré l'application ajoute au numéro DGI [code journal + période].

Exemple : pour la première pièce du journal d'achat de janvier 2018 dans le jeu d'essai Bijou : ACH_JAN18_1

Spécificité pour les reports à nouveaux : toutes les écritures typées report à nouveau se voient affecter le numéro de pièce 1.

En importation, insertion via la fonction d'insertion de ligne des objets métiers, driver ODBC, conversion de base par la maintenance.

On utilise le N°pièce (EC_Piece) pour connaître à quel moment l'application doit incrémenter le numéro DGI.

- Les options « Protection la zone N° de pièce » et « Appliquer une numérotation continue pour le fichier » doivent systématiquement être activées.
- L'ajout d'écritures par l'une des méthodes citées implique de renseigner obligatoirement et de manière cohérente le N°pièce (EC_Piece).

Date de validation

Toutes les fonctions de clôtures de journaux attribuent une date de validation aux écritures traitées ainsi que la Sauvegarde fiscale des données.

Numéro continu écriture

Question 10 et 14 FAQ DGFIP : En revanche, les écritures comptables ne doivent en aucun cas être renumérotées pour faire disparaître ces trous dans la séquence car le FEC ne serait plus alors une image fidèle de la comptabilité du contribuable.

En conséquence, si la phase de validation consiste à figer le numéro affecté à l'écriture en mode brouillard, il existera nécessairement des trous de séquence lorsque des écritures passées en mode brouillard ne seront pas validées. Dans cette situation, le FEC remis à l'administration fiscale comportera donc des trous dans la numérotation des écritures comptables.

Cela étant, cette numérotation non continue s'explique par la procédure de validation du logiciel comptable et ne constitue pas un motif de non-conformité du fichier.

Dans le cadre du débat oral et contradictoire, le vérificateur pourra demander des explications sur ces ruptures de séquence. Il appartiendra alors au contribuable de les vérifier et de les justifier.

- Impact en comptabilité : conformément à la demande de traçabilité le numéro de pièce est attribué à la création de la ligne d'écriture.
- Avant toute suppression d'une pièce comptable il est obligatoire d'en conserver une trace en imprimant à partir de votre brouillard la pièce concernée.

Date de comptabilisation

Question 16 : Quelle est la « date de comptabilisation » qu'il convient de prendre en compte pour définir le numéro d'écriture comptable figurant dans le fichier des écritures comptables ?

Réponse

Cette date correspond à la date de saisie lorsque cet enregistrement est effectué le même jour que celui de l'évènement qu'elle constate. Elle peut, dans certains cas, correspondre également à celle de la pièce justificative (règlement au comptant d'une facture d'achat du même jour par exemple).

Cela étant, la date de comptabilisation ne peut pas être la date de saisie mécanique en comptabilité lorsqu'il y a un décalage dans le temps entre la date de l'événement comptable et la saisie en comptabilité de cet événement.

Dans ce cas précis, il convient de retenir comme date de comptabilisation la date de l'événement comptable. <u>A défaut, il est possible d'indiquer la date de la pièce justificative ou la date du dernier jour du mois en cas de centralisation mensuelle des écritures</u>.

Impact dans le FEC : ne gérant pas de date d'évènement afin de ne pas alourdir la saisie à nos utilisateurs, on reprend la date de la pièce (EC_Jour) en se basant sur la réponse de la DGFIP. "A défaut, il est possible d'indiquer la date de la pièce justificative".

Nom du fichier FEC

FEC annuel

SirenFECAAAAMMJJ : Siren = 9 premiers chiffres du Siret (D_Siret) FEC : identifiant exigé par DGFIP AAAAMMJJ = date de fin d'exercice (D_FinExo)

FEC provisoire

SirenFECAAAAMM Siren = 9 premiers chiffres du Siret (D_Siret) FEC : identifiant exigé par DGFIP AAAAMM = période des écritures générées (JM_DATE)

Description du FEC

FEC des versions i7 V8.50, i7 V9.xx et 100cloud régime général (18 champs)

Information	Description, entête fichier *	Correspondance champs base de données	Correspondance colonne en compta	Obligatoire
Code journal	JournalCode	JO_Num	Code journal	
Libellé journal	JournalLib	JO_Intitule	Intitulé journal	
N° continu écriture	EcritureNum	EC_NoCloture	N° pièce DGI	
Date comptabilisation écriture	EcritureDate	EC_Jour	Jour	
Compte général	CompteNum	CG_Num	N° compte général	
Libellé du compte	CompteLib	CG_Intitule	Intitulé du compte	
Compte tiers	CompAuxNum	CT_Num	N° compte tiers	Non
Libellé tiers	CompAuxlib	CT_Intitule	Intitulé du compte	Non
Référence pièce	PieceRef	EC_RefPiece : en l'absence de numéro de facture on reporte l'EC_Nocloture dans le fichier txt uniquement (on ne touche pas la base de données)	N° facture	
Date pièce	PieceDate	EC_Jour	Jour	
Libellé écriture	EcritureLib	EC_Intitule : en l'absence de libellé on génère dans le fichier la valeur "Sans intitulé"	Libellé écriture	
Montant débit	Debit	EC_Montant : Nouveau, si crédit <>0 alors Debit = 0.00	Débit	
Montant crédit	Credit	EC_Montant: Nouveau, si débit <>0 alors Crédit = 0.00	Crédit	
Lettrage	EcritureLet	EC_Lettrage	Lettrage montant	Non
Date lettrage *	DateLet	non géré		Non
Date validation écriture	ValidDate	JM_DateCloture	Date validation	
Montant en devise	Montantdevise	EC_Devise	Montant devise	Non
Identifiant de la devise	Idevise	Code ISO de la devise	Code ISO	Non

* Date lettrage : non gérée par l'application, cette information n'a pas de caractère obligatoire

FEC des versions i7 V8.50, i7 V9.xx et 100cloud régime BA IR en recettes/dépenses (21 champs)

Information	Description, entête fichier *	Correspondance champs base de données	Correspondance colonne en compta	Obligatoire
Code journal	JournalCode	JO_Num	Code journal	
Libellé journal	JournalLib	JO_Intitule	Intitulé journal	
N° continu écriture	EcritureNum	EC_NoCloture	N° pièce DGI	
Date comptabilisation écriture	EcritureDate	EC_Jour	Jour	
Compte général	CompteNum	CG_Num	N° compte général	
Libellé du compte	CompteLib	CG_Intitule	Intitulé du compte	
Compte tiers	CompAuxNum	CT_Num	N° compte tiers	Non
Libellé tiers	CompAuxlib	CT_Intitule	Intitulé du compte	Non
Référence pièce	PieceRef	EC_RefPiece : en l'absence de numéro de facture on reporte l'EC_Nocloture dans le fichier txt uniquement (on ne touche pas la base de données)	N° facture	
Date pièce	PieceDate	EC_Jour	Jour	
Libellé écriture	EcritureLib	EC_Intitule : en l'absence de libellé on génère dans le fichier la valeur "Sans intitulé"	Libellé écriture	
Montant débit	Debit	EC_Montant : Nouveau, si crédit <>0 alors Debit = 0.00	Débit	
Montant crédit	Credit	EC_Montant: Nouveau, si débit <>0 alors Crédit = 0.00	Crédit	
Lettrage	EcritureLet	EC_Lettrage	Lettrage montant	Non
Date lettrage *	DateLet	non géré		Non
Date validation écriture	ValidDate	JM_DateCloture	Date validation	
Montant en devise	Montantdevise	EC_Devise	Montant devise	Non
Identifiant de la devise	Idevise	Code ISO de la devise	Code ISO	Non
Date règlement	DatePaiemt	EC_Jour pour les journaux de type trésorerie uniquement	Jour	
Mode règlement	ModePaiemt	Intitulé correspondant au N° de mode de règlement	Mode règlement	
Nature de l'opération **	NatOP	Non géré		Non

* Date lettrage : non gérée par l'application, cette information n'a pas de caractère obligatoire

** Nature de l'opération : non gérée par l'application, cette information n'a pas de caractère obligatoire.

FEC des versions i7 V8.50, i7 V9.xx et 100cloud régime BNC IR en recettes/dépenses (22 champs)

Information	Description, entête fichier *	Correspondance champs base de données	Correspondance colonne en compta	Obligatoire
Code journal	JournalCode	JO_Num	Code journal	
Libellé journal	JournalLib	JO_Intitule	Intitulé journal	
N° continu écriture	EcritureNum	EC_NoCloture	N° pièce DGI	
Date comptabilisation écriture	EcritureDate	EC_Jour	Jour	
Compte général	CompteNum	CG_Num	N° compte général	
Libellé du compte	CompteLib	CG_Intitule	Intitulé du compte	
Compte tiers	CompAuxNum	CT_Num	N° compte tiers	Non
Libellé tiers	CompAuxlib	CT_Intitule	Intitulé du compte	Non
Référence pièce	PieceRef	EC_RefPiece : en l'absence de numéro de facture on reporte l'EC_Nocloture dans le fichier txt uniquement (on ne touche pas la base de données)	N° facture	
Date pièce	PieceDate	EC_Jour	Jour	
Libellé écriture	EcritureLib	EC_Intitule : en l'absence de libellé on génère dans le fichier la valeur "Sans intitulé"	Libellé écriture	
Montant débit	Debit	EC_Montant : Nouveau, si crédit <>0 alors Debit = 0.00	Débit	
Montant crédit	Credit	EC_Montant: Nouveau, si débit <>0 alors Crédit = 0.00	Crédit	
Lettrage	EcritureLet	EC_Lettrage	Lettrage montant	Non
Date lettrage *	DateLet	non géré		Non
Date validation écriture	ValidDate	JM_DateCloture	Date validation	
Montant en devise	Montantdevise	EC_Devise	Montant devise	Non
ldentifiant de la devise	Idevise	Code ISO de la devise	Code ISO	Non
Date règlement	DatePaiemt	EC_Jour pour les journaux de type trésorerie uniquement	Jour	
Mode règlement	ModePaiemt	Intitulé correspondant au N° de mode de règlement	Mode règlement	
Nature de l'opération **	NatOP	Non géré		Non
Identité du client	Client	Non géré		Non

* Date lettrage : non gérée par l'application, cette information n'a pas de caractère obligatoire

** Nature de l'opération et Identité client : non gérées par l'application, cette information n'a pas de caractère obligatoire.